

Série STG (Sciences et Technologies de la Gestion)

1 La filière STG

1.1 Définition

La série STG (Sciences et Technologies de la Gestion) est l'une des filières possibles en lycée technologique. Ancrée sur les sciences de gestion, sciences de l'action appliquées à la conduite des organisations, elle rénove la série Sciences et technologies tertiaires (STT). La rénovation concerne à la fois l'organisation des enseignements et les programmes scolaires.

Les nouveaux programmes sont entrés en application pour les 1^{ère} à la rentrée 2005/ 2006 pour les terminales à la rentrée 2006 / 2007.

1.2 Contenu de la formation et organisation de la filière

Enseignements généraux (première et terminale) : Mathématiques, Histoire-Géographie, Français, EPS, LV 1 et 2, Philosophie.

Enseignements technologiques : la discipline « Information et Communication » n'existe qu'en 1^{ère}. En terminale, cette discipline est partagée entre plusieurs enseignements.

En classe de première, les élèves choisissent l'une des deux spécialités qui leur est proposée : Communication ou Gestion.

En terminale, ils optent pour une spécialité parmi les quatre proposées :

- Communication et gestion des ressources humaines ;
- Mercatique ;
- Comptabilité et finance des entreprises ;
- Gestion des systèmes d'information.

1.3 L'enseignement de spécialité au Bac

L'enseignement de spécialité (coeff. 12) est caractérisé par une épreuve écrite, et une épreuve pratique.

La partie écrite permet d'évaluer les connaissances du candidat et son aptitude à résoudre un problème, en proposant des solutions pertinentes et argumentées et à mobiliser les méthodes et les techniques appropriées¹.

La partie pratique prend appui sur une étude et sur un projet réalisés dans l'établissement de formation au cours de l'année de terminale. Elle permet d'évaluer les capacités du candidat à mettre en œuvre les démarches et les outils propres à la spécialité, à maîtriser les technologies de l'information et de la communication, à communiquer et à argumenter².

¹ Le professeur-documentaliste intervient dans la formation des élèves en leur apprenant à mobiliser des méthodes et connaissances pour résoudre des problèmes.

² Le professeur-documentaliste intervient dans cette démarche puisqu'il « s'attache à l'acquisition des compétences [...] notamment celles relatives aux TIC ». Il doit également amener les élèves à « organiser les informations [...] en vue d'une communication finale. » Circulaire du 13/03/1986 et Protocole d'inspection de sept. 2007

1.3.1 L'étude

L'étude est un travail de recherche et d'exploitation d'informations sur un sujet, à partir de ressources documentaires disponibles et/ou directement produites à partir de l'observation d'une ou plusieurs organisations ou de situations réelles (étude de cas). L'élève doit sélectionner, au regard du sujet, des informations pertinentes, les analyser et effectuer une synthèse rédigée pour dégager des conclusions³.

Elle intègre l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'étude est un travail personnel de l'élève, qui choisit son sujet. Elle est présentée à l'examen sous la forme d'un dossier qui regroupe :

- une fiche de travail synthétique qui rend compte de la délimitation du sujet, des méthodes de recherche, de sélection et de validation des informations, des technologies mises en œuvre, du calendrier observé et décrivant la démarche suivie par le candidat ;
- les documents et les informations sélectionnés ;
- les conclusions rédigées de l'étude.

Baccalauréat série STG - Liste des thèmes session 2008

SPÉCIALITÉ	THÈMES D'ÉTUDES
Communication et gestion des ressources humaines	- La communication interne et externe des organisations - Performance individuelle et performance des groupes dans les organisations - Les conditions de travail
Mercatique	- La fixation du prix - La mise en valeur de l'offre - L'animation du réseau commercial
Comptabilité et finance d'entreprise	- La mesure de la performance - L'inventaire - La production de l'information comptable et financière
Gestion des systèmes d'information	- La conduite de projet de système d'information - La sécurité des systèmes informatiques - L'identité numérique dans les organisations

Source : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/30/MENE0701457N.htm>, 2007

1.3.2 Le projet

Le projet est un travail en groupe effectué à partir de documents distribués par le professeur. Le volume horaire est moins important que l'étude.

Thèmes proposés aux élèves pour l'année scolaire 2007 / 2008 :

2 La discipline Information et Communication (en classe de première)

2.1 Programme

- Le comportement des individus : point de vue sociologique et anthropologique ;
- La communication : communication interpersonnelle, communication des organisations, communication des réseaux informatiques ;

³ Le professeur-documentaliste forme à l'autonomie et l'initiative en apprenant à l'élève à « *rechercher l'information utile, à l'analyser, la trier, l'organiser et la synthétiser* ». Protocole d'inspection de sept. 2007

- L'information (travail sur l'information et les concepts associés, la recherche d'information, la recherche documentaire, l'enquête, contrôle et évaluation de la recherche)⁴ ;
- L'organisation des activités individuelles.

3 Partenariat Professeur de discipline / Professeur-documentaliste

Grâce à la rénovation de cette nouvelle série, le documentaliste trouve une entrée pour organiser un partenariat et travailler avec les élèves dans le domaine de l'information et de la communication. En effet, les thèmes abordés en classe de première touchent de près les compétences de l'enseignant documentaliste en particulier le sujet intitulé «L'information » en classe de première.

Le documentaliste, par ses missions, est associé au travail des équipes pédagogiques et des enseignants disciplinaires. Ainsi, il facilite et met en œuvre des travaux disciplinaires qui font appel à la recherche d'informations, au travail sur les concepts info-documentaires, au contrôle et à la validation de la recherche⁵.

Plus spécifiquement et dans le cadre de la formation des STG, le documentaliste accompagne certains projets (étude et projet). Quelques interventions sont relevées tout au long de cette étude sous forme de notes de bas de page.

On peut compléter ces remarques en imaginant l'intervention de l'enseignant documentaliste dans le projet d'étude, notamment pour travailler avec l'élève sur la fiche synthétique qui accompagne son dossier. L'étape de délimitation du sujet de recherche, de sélection et de validation des informations, des technologies mises en œuvre, la planification et la description de la démarche suivie par le candidat sont des compétences mises en avant par le référentiel de la FADBEN et correspondent aux missions que l'on peut attendre de lui. En terminale, la partie gestion des systèmes d'information peut aussi recouvrir les compétences du documentaliste.

De plus, l'enseignant documentaliste doit mettre à disposition tous les accès et les ressources disponibles au CDI, il doit aussi mettre à jour son CDI en fonction de cette nouvelle discipline et effectuer les acquisitions nécessaires en concertation avec les enseignants concernés et le chef d'établissement.

4 Analyse d'une fiche du manuel Information-Communication de 1^{ère} STG

Fiche extraite d'un cours du chapitre 18 : *Les principaux outils de recherche documentaire et leur utilisation*, « Les outils documentaires », p. 193.

1^{ère} STG, Information et Communication. - Rosny-sous-Bois : Bréal Editions, 2005

1. Catalogage

⁴ Le professeur-documentaliste participe à la formation des élèves à la maîtrise de l'information : il forme à la connaissance des ressources et des instruments de recherche, à l'identification de mots-clés et évalue les acquis. Circulaire du 13/03/1986 et Protocole d'inspection de sept. 2007

⁵ Référentiel de la Fadben, 1997

La définition du documentaliste serait la même que celle proposée par le manuel. Il pourrait par contre s'appuyer sur le logiciel BCDI pour commenter ses propos. BCDI offre en effet des fonctionnalités qui permettent d'intégrer les notions d'informations périphériques.

De plus BCDI est un outil que les élèves connaissent pour l'avoir déjà rencontré dans leur scolarité.

L'indexation, exposée dans la fiche sous forme de définition uniquement, pourra quant à elle donner lieu à un travail d'analyse de contenu d'un document (texte de préférence car plus de facilités, mais pourquoi pas images) avec la classe, pour en extraire les mots-clés. Ceci aboutirait à la notion de langage documentaire et de thésaurus, développée en aval.

Concernant la partie Résumé, pas vraiment abordée dans la fiche, un travail peut également être proposé aux élèves, en partie sur la prise de note et la reformulation, en collaboration avec le professeur de discipline.

2. Bibliographie

Ici encore, la notion de bibliographie apparaît sous forme d'une simple définition. Elle est restrictive et renvoie simplement au travail du documentaliste. Peut-être faut-il aborder l'aspect de la validation des sources. Le documentaliste peut aller plus loin dans l'apprentissage en donnant des exemples concrets et en commandant une mini-recherche, où le produit serait une bibliographie.

3. Revue de presse

Idem que pour la bibliographie : le professeur-documentaliste peut proposer un exemple de revue de presse. Cet apprentissage peut éventuellement faire l'objet d'une séance pendant la « Semaine de la presse ». Des professionnels chargés de constituer des revues de presse (documentaliste en Préfecture,...) peuvent intervenir. Il pourra aussi intervenir pour parler du droit de copie, de reproduction d'utilisation d'une œuvre, d'un article (Propriété intellectuelle)

4. L'index

A partir d'un document primaire, l'enseignant-documentaliste peut demander aux élèves de rédiger un index en extrayant les termes clés.

5. Le thésaurus

Le professeur-documentaliste par rapport au professeur de discipline peut s'étendre sur la notion de descripteurs (mot-clé normalisé). Un travail sur MOTBIS ou simplement sa présentation est possible.

En somme, le documentaliste se voit être un acteur principal dans cette formation, en tant qu'expert de l'information et de la documentation, il est le mieux placé pour former les élèves aux concepts informationnels et à la recherche d'information. Il peut approfondir certaines définitions et faire le lien avec d'autres apprentissages afin que les élèves puissent réutiliser ces compétences ces méthodes dans d'autres domaines. Le travail sur les outils documentaires aura déjà été vu notamment avec la validation du B2I il sera donc intéressant pour le documentaliste de faire des rappels et d'approfondir les notions.

Bibliographie

~ Sites Internet ~

Ministère de l'Éducation Nationale (page consultée le 11 octobre 2007) [en ligne] Adresse URL : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/30/MENE0701457N.htm>

~ Textes officiels ~

Circulaire du 13/03/1986
Protocole d'inspection de sept. 2007
BO du 9 mars 2006
Référentiel de la FADBEN, 2007